

Carnets

Revue électronique d'études françaises de l'APEF

Deuxième série - 26 | 2023

Mémoires traumatiques, Traumas de la mémoire

La voix des témoins

Mémoires de vies à l'épreuve de la Shoah

ANA M. ALVES

<https://doi.org/10.4000/carnets.15013>

Resumos

Français English

Notre propos est de porter un regard sur la mise en récit par des écrivains-témoins qui ont été déportés à cause de leur judéité tels Primo Levi, Élie Wiesel, Jean Améry, ou bien de leur engagement politique tel est le cas de Robert Antelme ou Jorge Sumprun, entre autres, de l'anéantissement programmé d'un peuple. La mémoire de cet événement est devenue un impératif éthique et politique après la libération des camps, c'est pourquoi notre désir est de faire le rappel de récits dont la narration implique mémoire individuelle et collective.

Our aim is to take a look at the telling of the story by writer-witnesses who were deported because of their Jewishness such as Primo Levi, Élie Wiesel, Jean Améry, or because of their political commitment such as Robert Antelme or Jorge Sumprun, among others, of the planned annihilation of a people. The memory of this event became an ethical and political imperative after the liberation of the camps, which is why our desire is to recall stories whose narration involves individual and collective memory.

Entradas no índice

Mots-clés : intellectuels, témoins, mémoire collective, individuelle, devoir

Keywords: intellectuals, witnesses, collective, individual memory, duty

Texto integral

Nous, les survivants, nous ne sommes pas les vrais témoins. C'est là une notion qui dérange et dont j'ai conscience peu à peu : nous sommes une minorité non seulement exigüe, mais anormale. Nous sommes ceux qui, grâce à l'habileté ou la chance, n'ont pas touché le fond. Ceux qui l'ont fait ne sont pas revenus pour raconter, ou sont revenus muets. Nous, nous parlons à leur place : par délégation. (Levi, 2010)



1 Cette citation prononcée le 9 février 2010, lors d'une émission intitulée *Hors-Champs* sur France Culture, nous plonge d'emblée dans la pensée de Levi. Celle-ci montre combien l'auteur a conscience de sa responsabilité de témoin d'une expérience concentrationnaire à Auschwitz, raison qui l'entraîne à s'affirmer comme militant de la mémoire. En 1946, il écrivait : « que nous le voulions ou non, nous sommes des témoins et nous en portons le poids »¹. Dans sa préface de *Si c'est un homme*, datée de janvier 1947, Levi réitère « le besoin de raconter 'aux autres', de faire participer les 'autres' » (Levi, 1987 : 8). Dans ce même récit, il précise, qu'« avant comme après [la] libération » (*Ibid*) ce besoin de témoigner « avait acquis [...] la violence d'une impulsion immédiate » (*Ibid*), et ajoute « c'est pour répondre à un tel besoin que j'ai écrit mon livre, c'est avant tout une libération intérieure (*Ibid*).

2 Dans *Les Naufragés et les Rescapés*, l'auteur met en question sa propre légitimité à témoigner et utilise la métaphore du naufrage qui véhicule la catastrophe, le trauma de la déportation, l'évocation de l'univers concentrationnaire, pour parler au nom des déportés : « Nous, les survivants, ne sommes pas les vrais témoins. [...] Nous sommes ceux qui, grâce à la prévarication, l'habileté ou la chance, n'ont pas touché le fond. Ceux qui l'ont fait, qui ont vu la Gorgone, ne sont pas revenus pour raconter » (Levi, 1989 : 82). L'auteur rescapé poursuit son exposé évoquant sa position de témoin : « Nous autres, favorisés par le sort, nous avons essayé avec plus ou moins de savoir de raconter non seulement notre destin, mais aussi celui des autres, des engloutis ; mais c'est un discours fait « pour le compte de tiers », c'est le récit de choses vues de près, non vécues à notre propre compte » (*Ibid*).

3 À cet égard, Giorgio Agamben, souligne que le rescapé est en droit d'en rendre compte (Agamben, 2003 : 17-18). Cette idée résonne dans les paroles de Paul Ricoeur qui affirme que le survivant à l'obligation, voire la responsabilité de témoigner afin de rendre hommage à ceux qui n'ont pas été épargnés. Rapporter aux nouvelles générations les faits de cet événement préserve, de la sorte, leur mémoire (Ricoeur, 2000 : 108).

A ce titre, Todorov rappelle dans *Les Abus de la mémoire* que le rescapé a le devoir de se rappeler, le devoir de témoigner (Todorov, 1995 : 105).

Témoigner devient alors, d'après Annette Wieviorka, « un acte de résistance » (Wieviorka, 1983 : 15). Dans le ressort de l'historienne, Philippe Mesnard reconnaît que cet acte de résistance se retrouve dans « des formes hybrides [qui] ont fini par fonder quelque chose comme le genre même du témoignage littéraire » (Mesnard, 2007a : 219). À partir de ce dernier, la seule contrainte des témoins devenus écrivains revient à mettre en lumière la structure sur laquelle le texte est écrit, tout en soulignant la relation entre l'expérience vécue et le langage nécessaire pour en rendre compte (*Ibid*).

4 Afin d'identifier les différents témoignages des survivants, Mesnard met en place quatre configurations : l'écriture réaliste, symbolique, pathétique et critique. Dans « Écritures d'après Auschwitz », il explique que cette dernière configuration reconnaît les témoins qui « tout en pratiquant un mimétisme partiel, ne prétendent pas restituer fidèlement la réalité concentrationnaire, mais entendent s'interroger sur la qualité des souvenirs gardés de cette réalité » (Mesnard, 2007b : 26), tandis que le récit réaliste concentrationnaire ne fuit pas au vécu du témoin. A son tour, l'écriture symbolique se retrouve dans des récits qui font appel à la métaphore. Celle-ci, d'après lui, « n'est pas utilisée pour illustrer mimétiquement la brutalité criminelle des camps, mais pour résister symboliquement à la destruction de la culture avec l'homme » (Mesnard, 2007a : 172-173). Finalement, la configuration pathétique, dernier cas de figure présenté par l'auteur, « apparaît alors comme une sous-catégorie du réalisme » (Mesnard & Rastier, 2007c : 6). Celle-ci « comporte une dimension réflexive critique qui fait retour sur les conditions qui l'ont rendue possible ou qui ont favorisé sa réception (notamment la pathétisation des victimes qui caractérise le régime dominant de représentation sous lequel nous vivons aujourd'hui) » (*Ibid*).

5 L'auteur est convaincu qu'il n'est pas question de considérer ces interrogations comme des ruptures entre deux époques ou entre différents groupes, tel que les

survivants d'un côté et ceux qui n'ont pas vécu la déportation de l'autre. En fait, il s'agit plutôt de réfléchir à la façon dont le relais est transmis à travers leurs écrits (*Ibid* : 305).

Pour ce faire, il est essentiel d'analyser les récits d'auteurs qui, tout comme Levi cité plus haut, ont été marqués par « la folie de l'évènement » (Bornand, 2004 : 108) se transformant, de la sorte, en écrivains témoins tel Robert Antelme, Jorge Semprun, Elie Wiesel, Imre Kertesz, entre autres. Yannick Malgouzo note, à cet égard, que « le sujet qui a été déporté et qui en est revenu est une instance énonciative composite et stratifiée autour de différents moments chronologiques et théoriques. Il est tout à la fois individu, déporté, rescapé puis, s'il le choisit, témoin » (Malgouzo, 2012 : 31).

Cette expression tragique permet aux témoins une libération de leurs émotions, et par la même occasion, cette énonciation leur permet de revendiquer leur condition de victimes, de survivants qui ont réussi à surmonter l'adversité. (*Ibid* : 275).

La parole traumatique devient alors, comme le soutient Marie Bornan, « le pacte non-dit qui lie les survivants aux morts [et] pousse à la folie de la transmission » (Bornand, 2004 : 108). Folie explique-t-elle « car la raison et le corps du lecteur ne peuvent saisir ce que furent les camps, mais la nécessité de transmettre la dernière volonté - explicite ou implicite - des morts, de tout dire, de ne rien passer sous silence, l'emporte sur le doute et le mutisme » (*Ibid*). À l'instar de Bornand, Wieviorka est convaincue, comme elle l'expose dans *L'Ère du témoin*, que « le survivant, dont on fuyait le récit dans les années d'après-guerre, est devenu une personne respectable et respectée dans son identité même de survivant » (Wieviorka, 2002 :134). Ce « phénomène, [...] ce petit miracle de reconnaissance » (Ricoeur, 2000 : 47), que Ricoeur appelle « mémoire heureuse » (*Ibid* : 538) vient effacer l'oubli « qui n'est pas seulement l'ennemi de la mémoire et de l'histoire » (*Ibid* : 374).

- 6 Le xx^e siècle est ainsi marqué par « une dimension plus mémorielle » (Jeannelle, 2008 : 267), par une reconfiguration du temps. Ce dernier s'exprime, comme le soutient Ricoeur, par un entrecroisement de la fiction et de l'histoire. Ces deux dernières « ne concrétisent chacune leur intentionnalité respective qu'en empruntant à l'intentionnalité de l'autre (Ricoeur, 1985 : 330).

D'après Jean-Louis Jeannelle, la forme du témoignage atteint son plein épanouissement en se constituant en un genre littéraire doté d'espérances et de références bien définies (Jeannelle, 2008 : 271).

L'auteur est convaincu qu'« inversant radicalement les valeurs qu'illustraient les écrits de résistants (engagement, domination de soi, défense de la patrie...), les récits des camps mettent en scène une expérience de dépossession propre à ébranler les fondements de l'humanisme traditionnel » (*Ibid*).

- 7 Mettre en lumière les voix, les témoignages de déportés/rescapés devenus témoins, « figure[s] presque titulaire, porteuse[s] d'une mystérieuse force de survie ou de résilience » (Dayan-Rosenman, 2007 :13) que Wieviorka nomme « porteur d'histoire » (Wieviorka, 2002 : 118), est le propos de cet article.

D'après l'historienne, ces survivants commencent à être entendus à partir du procès Eichmann, en 1961, procès qui ouvre l'avènement du témoin, et qui « sort de l'oubli » (Wieviorka, 1992 : 439) le génocide. Elle souligne, par ailleurs, qu'à partir du retentissement du procès, le « témoin acquiert une identité sociale. Peu à peu les grands textes entrent dans le canon littéraire » (Wieviorka, 2007 : 8).

C'est « à partir de ce moment-là, [qu']on considère que le survivant a une histoire à raconter, qu'il vaut la peine de la conserver et de faire des archives pour le futur » (Wieviorka, 2021 : 117).

8 Alain Goldschläger considère, pour sa part, qu'à partir de l'année 1945 jusqu'à 1952, « une explosion de publications par des survivants » (Goldschläger, 1998 : 20) marque l'apparition des témoignages écrits de la Shoah. Cette première phase est, d'après lui, celle où le rescapé nous livre son regard sur la catastrophe comme s'il se sentait pressé de parler en lieu et place des défunts qu'il vient de quitter et qui demeurent si présents dans son esprit (*Ibid*), comme s'ils devaient « honorer une dette vis-à-vis des morts » (Wieviorka, 2007 : 8). Goldschläger précise que de 1952 à 1979 certains témoignages sont effectivement publiés. Toutefois, ils ne trouvent pas un grand succès ni auprès du public, ni des éditeurs. Un grand nombre est alors édité par des maisons d'édition à diffusion limitée. (*Ibid* : 21).

Il ajoute, à ce sujet, qu'à partir de 1979, à un certain moment de leur existence, il est tout à fait naturel que les auteurs portent leur attention sur leur jeunesse et expriment le désir de laisser une empreinte de leur vécu (*Ibid* : 24). Selon l'auteur, les années 80-90, nous font découvrir des livres qui accordent une plus grande importance aux caractéristiques intrinsèques de l'être humain, favorisant, de la sorte, la capacité de chaque individu à affronter les obstacles et à assurer sa survie (*Ibid* : 25), mais également d'« ordonner la mémoire » (*Ibid* : 36). Ainsi, une « longue tradition juive d'inscription de la mémoire par le livre » (Goldschläger & Lemaire 2016 : 69) se perpétue.

9 Nicole Lapierre estime, pour sa part, que la réception de ces textes s'est effectuée non en trois, mais en quatre étapes : « une période du silence, [...] de surdité » après la libération des camps (Lapierre, 2007 : 475) ; de « prise de parole et de l'écoute » (Lapierre, 2007 : 476), dans la « hâte et [dans] l'urgence » (Lapierre, 1989 : 110) des survivants, cela dans les années soixante-dix et quatre-vingt, années où le négationnisme émerge également ; celle-ci est suivie d'une troisième étape celle de la « célébration de la Shoah » et de sa « reconnaissance qui a sorti le génocide du seul deuil juif pour l'inscrire dans diverses mémoires nationales » (*Ibid* : 477) dans les années quatre-vingt-dix et finalement la dernière étape celle « de la mondialisation » qui s'est « manifest[ée] sur le plan institutionnel » (*Ibid*) dès les années deux mille par l'ère de la commémoration. Il s'agit comme l'intitule Pierre Nora d'un « moment-mémoire » (Nora, 1997 : 4710) qui vient marquer la fin du XX^e siècle ou l'ère de la commémoration, l'hommage aux morts, le devoir d'humanité vient apaiser les « conscience[s] avisé[s] » (Ricoeur, 2000 : 512).

10 Pour reprendre la formule d'Adorno « le silence et l'oubli sont impensables » (Adorno, 1978 : 158). D'après lui, « la souffrance qui perdure mérite autant d'être exprimée que le martyr a le droit de hurler. Les artistes authentiques d'aujourd'hui sont ceux dans les œuvres desquels l'effroi le plus extrême se prolonge dans un tremblement » (*Ibid*). C'est pourquoi, il est essentiel de préserver le témoignage de ces survivants, témoins, écrivains. Pour ce faire, il s'avère, comme le souligne Dominique Viart, que « la littérature est nécessaire au témoignage » (Viart, 2005 : 173). Or, il est important de souligner que certains écrivent ce qu'ils considèrent indicible et témoignent tout en convoquant le silence. Paradoxe que l'on retrouve dans cet extrait du *Journal du ghetto de Varsovie* de Abraham Lewin lorsqu'il avoue :

Peut-être que le désastre est si grand, il n'y a rien à gagner à exprimer par des mots tout ce que nous ressentons. Si seulement nous étions capables, par la force de notre angoisse accumulée, d'arracher la plus grande des montagnes, un Mont Everest, et de la lancer de toute la force de notre haine sur la tête des meurtriers allemands de nos jeunes et de nos anciens ! Ce serait la seule réaction adaptée à la situation. Nous sommes au-delà des mots maintenant. Nos cœurs sont vides et pétrifiés. (Lewin, 1990 : 119)

11 D'autres sont frappés par la fièvre du témoignage. Pour reprendre l'expression de Robert Antelme, il s'agit d'une « véritable hémorragie d'expression » (Antelme *Apud* Wieviorka, 1992 : 165). D'après l'auteur « chacun veut mettre toute sa persévérance à se reconnaître dans ce temps passé et [...] chacun veut que l'on sache que c'est bien le

même homme, celui qui parle et celui qui était là-bas » (*Ibid*).

Jean-Louis Jeannelle soutient à ce propos que « les récits des camps mettent en scène une expérience radicale de dépossession, une remise en cause des fondements de l'humanisme traditionnel » (Jeannelle, 2004 : 113). L'auteur ajoute que ces récits « bouleversent le sens du conflit en dépassant les antagonismes nationaux et en s'attachant à ce que Robert Antelme nomme « l'espèce humaine » (*Ibid*), nom de son œuvre qui paraîtra en 1947, mais qui passa inaperçue car, comme l'explique Wieviorka, « les ouvrages peinaient à trouver des éditeurs et quand ils étaient publiés, ne trouvaient guère de public » (Wieviorka, 2007 : 8).

Cette œuvre d'Antelme sera reconnue comme un véritable témoignage-phare de son expérience concentrationnaire à Buchenwald et à Dachau lorsqu'elle sera publiée par Gallimard en 1957. A partir de cette édition, il « se voit alors enfin reconnu à la fois comme philosophe, écrivain, historien » (Adler, 1998 : 315).

Tout comme Primo Levi, il devient l'un des premiers à rapporter son témoignage :

Il y a deux ans, durant les premiers jours qui ont suivi notre retour, nous avons été, tous je pense, en proie à un véritable délire. Nous voulions parler, être entendus enfin. On nous dit que notre apparence physique était assez éloquente à elle seule. Mais nous revenions juste, nous ramenions avec nous notre mémoire, notre expérience toute vivante et nous éprouvions un désir frénétique de la dire telle qu'elle. Et dès les premiers jours cependant, il nous paraissait impossible de combler la distance que nous découvriions entre le langage dont nous disposions et cette expérience que, pour la plupart, nous étions encore en train de poursuivre dans notre corps. Comment nous résigner à ne pas tenter d'expliquer comment nous en étions venus là ? Nous y étions encore. Et cependant c'était impossible. A peine commençons-nous à raconter, que nous suffoquions. A nous-mêmes, ce que nous avions à dire commençait alors à nous paraître inimaginable. (Antelme, 1957 : 9)

- 12 Ce désir d'être entendu, « de revendication presque biologique d'appartenance à l'espèce humaine » (Antelme, 1957 : 11) se traduit dans l'acte de raconter, de témoigner s'opposant de la sorte aux partisans de l'oubli. Wieviorka est convaincue que le choix de raconter la vérité montre à quel point « écrire est pour lui un face à face douloureux avec un réel qu'il veut mettre en mots » (Wieviorka, 1992 : 189). Georges Perec soutient à ce sujet que Robert Antelme réussit, dans son récit, la « transformation d'une expérience en langage » (Perec, 1996 : 188) car la prétention du témoin est alors, « de faire comprendre ; [...] d'exprimer ce qui était inexprimable » (*Ibid*). Il s'agit en effet pour Antelme d'utiliser l'imagination dans le langage pour présenter « cette disproportion entre l'expérience [...] vécue et le récit qu'il était possible d'en faire. [...] Il était clair [...] que c'était seulement par le choix, c'est-à-dire encore par l'imagination, que nous pouvions essayer d'en dire quelque chose (Antelme, 1957 : 9).
- 13 Ce témoignage des camps rapporté dans *L'Espèce Humaine* est considéré par Edgar Morin « le premier [...] le seul livre qui fût au niveau de l'humanité, au niveau de l'expérience nue, vécue et exprimée avec les mots les plus simples et les plus adéquats qui soient » (Morin, 1994 : 189). Le philosophe ajoute à cette observation que « ce livre qui dans un sens était de l'anti-littérature, à juste titre parce qu'il ne voulait pas faire de la littérature sur la concentration, était un livre de pure littérature, c'est-à-dire qu'on ne pouvait plus rien écrire d'autre » (*Ibid*).
- 14 Contrairement à Levi et Antelme, Jorge Semprun, également déporté à Buchenwald, attendra seize ans avant de se prononcer sur son expérience, « il s'est donné tout le temps de retrouver sa voix, de découvrir sa voie, après sa libération de Buchenwald » (Mertens, 2005 : 30). Peu de temps après sa libération, s'interrogeant sur la possibilité de témoigner, il affirmait que « l'enjeu ne sera pas la description de l'horreur, l'enjeu en sera l'exploration de l'âme humaine dans l'horreur du mal » (Semprun, 1994 : 218). Il considéra alors le choix du silence « la seule façon de s'en sortir » (Semprun, 1963 : 124-

125) comme il le témoigne d'ailleurs dans *Le Grand Voyage*, première tentative de l'écrivain-témoin de relater son expérience. Dans ce même récit, il décide de rompre ce mutisme dans lequel il s'était enfermé après la Libération et décide « après ces longues années d'oubli volontaire, non seulement [...] de raconter cette histoire, mais il faut qu'[il] [...] parle au nom des choses qui sont arrivées, pas en [s]on nom personnel » (Semprun, 1963 :193). Il s'agit alors pour Semprun de reconstruire une mémoire collective, notion théorisée par Maurice Halbwachs, et non individuelle. Pour reconstruire le passé il est nécessaire de faire la distinction entre la mémoire et le rêve qui comme le souligne Halbwachs « ne se développent pas dans les mêmes cadres » (Halbwachs, 1925 : 20). D'après lui,

Quand nous rêvons, nous comprenons bien chacun des détails de nos songes : les objets que nous apercevons sont ceux de la veille, et nous savons bien ce qu'ils sont. Si la mémoire, même alors, a prise sur eux, c'est, sans doute, que tout contact entre la société et nous n'est pas supprimé : nous articulons des mots, nous en comprenons le sens : cela suffit pour que nous reconnaissons les objets auxquels nous pensons et dont nous parlons en rêve. Mais nous ne sommes plus capables d'évoquer des scènes suivies, des séries d'événements, des tableaux d'ensemble, qui reproduiraient ce que nous avons vu et vécu à l'état de veille. Comme le rêve diffère de la veille en ce que nous ne sommes plus en rapport avec les autres hommes, ce qui nous manque alors pour nous souvenir, c'est l'appui de la société. (*Ibid* : 198-199)

15 La société fournit donc des cadres qui peuvent aider à se souvenir, donc à reconstruire, une « mémoire [qui] dépend de l'entourage social » (*Ibid* :5). À ce propos l'auteur souligne que c'est de cette manière que peut émerger l'idée d'une mémoire collective et de structures sociales de la mémoire. Ainsi, lorsque notre pensée individuelle s'inscrit dans ces structures, et contribue à cette mémoire, elle nous rend capable du souvenir (*Ibid* : 6), l'individu mobilisant par là une mémoire collective. Halbwachs le dit :

Il fallait montrer, [...] que les cadres collectifs de la mémoire ne sont pas constitués après coup par combinaison de souvenirs individuels, qu'ils ne sont pas non plus de simples formes vides où les souvenirs, venus d'ailleurs, viendraient s'insérer, et qu'ils sont au contraire précisément les instruments dont la mémoire collective se sert pour recomposer une image du passé qui s'accorde à chaque époque avec les pensées dominantes de la société. (*Ibid* :7)

16 Halbwachs est toutefois conscient que par le biais de cette même société cette reconstruction du passé peut entraîner à une déformation fait qu'il précise d'ailleurs lorsqu'il affirme « en même temps qu'ils le reconstruisent, ils le déforment » (*Ibid* : 206). Dans son livre posthume *La mémoire collective*, l'auteur réitère cette idée lorsqu'il explique que « le souvenir est dans une très large mesure une reconstruction du passé [...] d'où l'image d'autrefois est sortie déjà bien altérée » (Halbwachs, 1950 : 38).

Il distingue à ce titre « l'histoire qui veut serrer de près le détail » (Halbwachs, 1950 : 46) de la mémoire collective qui « ne retient du passé que ce qui est [...] capable de vivre dans la conscience du groupe qui l'entretient » (*Ibid*). Force est de constater pour Halbwachs qu'« en réalité, dans le développement continu de la mémoire collective, il n'y a pas de lignes de séparation nettement tracées, comme dans l'histoire, mais seulement des limites irrégulières et incertaines (*Ibid* : 47).

Il ajoute que

Le présent (entendu comme s'étendant sur une certaine durée, celle qui intéresse la société d'aujourd'hui) ne s'oppose pas au passé comme se distinguent deux périodes historiques voisines. Car le passé n'existe plus, tandis que, pour l'historien, les deux périodes ont autant de réalité l'une que l'autre. La mémoire d'une société s'étend jusque-là où elle peut, c'est-à-dire jusqu'où atteint la mémoire des groupes dont elle est composée. Ce n'est point par mauvaise volonté,

antipathie, répulsion ou indifférence qu'elle oublie une si grande quantité des événements et des figures anciennes. C'est que les groupes qui en gardaient le souvenir ont disparu. (*Ibid*)

- 17 Halbwachs fait partie de l'un de ces groupes de déportés qui, tout comme Levi ou Semprun, cité plus haut, a vécu l'enfer des camps nazis. D'ailleurs, il y trouva la mort en mars 1945, plus précisément au camp de Buchenwald où, comme le précise l'historien Christopher Browning, « la guerre raciale, engendr[ait] la brutalisation des hommes [...] l'atroce » (1994 : 210), où « la mise à mort d'êtres humains [était] devenue de plus en plus facile » (*Ibid* : 212).
- 18 La disparition de certains membres de ce groupe est éveillée par la parole traumatique du témoignage des rescapés dont l'identité a été brisée. Le récit de la survie de ces témoins ne doit, comme l'accentue l'historien Saul Friedländer, « se limiter à rapporter les politiques allemandes » (Friedländer, 2008 : 16), mais, au contraire, « inclure les réactions, [...] les attitudes des victimes » (*Ibid*). C'est pourquoi, l'auteur des *Années d'extermination, 1939-1945*, invoque une « histoire intégrative et intégrée » (*Ibid* : 15). Pour sa part, Dominick Lacapra souligne la vulnérabilité du trauma qui, d'après lui, expose une expérience troublante qui déstabilise l'individu et crée une béance dans son existence. Les effets de cette expérience se font tardivement sentir et s'avèrent difficilement maîtrisables, voire peut-être jamais complètement maîtrisés (Lacapra, 2001 : 41).
- 19 Semprun, lui, met l'accent sur le fait que « seul l'artifice d'un récit maîtrisé parviendra à transmettre partiellement la vérité du témoignage » (Semprun, 1963 : 26). Or d'après lui, l'écriture se présente comme un « double contradictoire. D'un côté, elle aide à apaiser la mémoire en la structurant, de l'autre, elle la ravive » (Cortanze, 2005 : 47). Il est à présent convaincu que « se taire est [devenu] interdit » (Semprun & Wiesel, 1995 : 17). Son témoignage correspond alors dans la configuration critique de Mesnard décrite plus haut. Le devoir de mémoire s'inscrit comme une empreinte dans son écriture faisant « revivre [les] mourants [il] les arrache à l'oubli » (Pilorget, 2007 : 135).
- 20 Tout comme Semprun, Wiesel, rescapé des camps de concentration d'Auschwitz-Birkenau et de Buchenwald, se maintiendra en silence « dans une longue errance intérieure » (Wiesel, 1969 : 20-21) pendant plus de dix ans. En 1958, il publie un récit autobiographique, *La Nuit*, où il cèdera la place à l'horreur de « l'enfer et de la mort » (*Ibid* : 39), l'horreur de l'existence concentrationnaire. Dans *Pourquoi j'écris*, l'auteur fait acte de sa reconstruction après l'enfer et évoque la difficulté éprouvée pour transmettre l'indicible. De surcroît, il affirme : « la parole a déserté le sens qu'elle était censée recouvrir ; [...] Nous savions tous que jamais, jamais nous ne dirions ce qu'il fallait dire, jamais nous n'exprimerions en paroles cohérentes, intelligibles, notre expérience de la folie absolue » (Wiesel, 1982 : 8). Cependant, plus loin, il assure qu'il ne faut « rien omettre, [...] rien oublier » (*Ibid* : 9).
- 21 Malgré cette difficulté, et comme il le précise plus loin, l'obligation de transmettre lui paraît inévitable. Il soutient alors que « seul le rôle de témoin [l'] attirait » (*Ibid*) par conséquent « ayant survécu par pur hasard, [il se] devai[t] de donner un sens à [s]a survie, de justifier chacun de [s]es instants. [il] savai[t] qu'[il] devai[t] raconter » (*Ibid*) car d'après la tradition juive « ne pas transmettre une expérience, c'est la trahir » (*Ibid*). En 1995, dans un dialogue avec Semprun, Wiesel renforcera cette obligation évoquant le devoir du survivant de « parler, [de] témoigner (Semprun & Wiesel, 1995 : 37).
- 22 La voix d'un autre rescapé fait écho dans ces récits de vie traumatiques, il s'agit de celle du hongrois Imre Kertész, prix Nobel de littérature en 2002, qui lors de la remise du prix à Stockholm avouera que « quand on écrit sur Auschwitz, il faut savoir que, du moins dans un certain sens, Auschwitz a mis la littérature en suspens » (Kertész, 2002 : 261).
- 23 Comme l'atteste Catherine Coquio « la littérature n'a pas été « arrêtée » par « Auschwitz », ni même à Auschwitz. Les manuscrits des Sonderkommandos retrouvés sous terre et baptisés « Rouleaux d'Auschwitz » disent qu'écrire un poème avait encore une signification pour les condamnés » (Coquio, 2015 : 9). Plus loin, elle atteste que

quand les témoins ont commencé à écrire, certains l'ont fait sans attendre, tandis que d'autres ont longtemps attendu avant de se décider à prendre la plume, s'accordant ainsi le temps nécessaire pour assimiler leur expérience (*Ibid* : 10).

Semprun, Wiesel et à présent Kertész, tous ont ressenti cette déchirure entre le désir de raconter et la nécessité de silence. Kertész mettra vingt ans avant de réussir à parler de son expérience concentrationnaire. Il est convaincu que « le camp de concentration ne peut être imaginé autrement qu'en tant que texte littéraire et non point en tant que réalité » (Kertész, 2010 : 222), c'est pourquoi, il recrée le monde des camps par l'artifice de la fiction. Déporté à Auschwitz puis à Buchenwald, cette expérience « a laissé en [lui] des traces profondes » (Kertész, 1995 : 78) comme il le témoigne dans *Kaddish pour l'enfant qui ne naîtra pas* récit dans lequel il ne cesse de souligner l'impératif qu'est le témoignage :

je me souviens, je dois me souvenir [...] parce que nous ne pouvons pas oublier ce que nous savons, n'ayez pas peur, les enfants, pas par "obligation morale", non, [...], tout simplement, nous ne pouvons pas, nous n'avons pas les moyens d'oublier, nous sommes ainsi faits, nous vivons pour savoir et pour nous souvenir, et peut-être, et même vraisemblablement, et presque certainement, nous savons et nous nous souvenons pour qu'il existe quelqu'un qui ait honte à cause de nous... (Kertész, 1995 : 37-38)

- 24 Dans son récit *Être sans destin*, grand livre qu'il consacre à cette expérience, il rapporte, par la même occasion, un épisode qui marque le scepticisme autour des témoignages des survivants :

« Donc, monsieur, [...] vous avez entendu parler des chambres à gaz » et je lui dis « bien sûr ». « Cependant », poursuivit-il toujours avec la même expression figée, comme s'il mettait de l'ordre, de la clarté dans les choses, vous n'avez pas pu vous en assurer personnellement, de vos propres yeux » ; et je dus l'admettre « non ». Sur quoi, il se contenta de dire « soit ». (Kertész, 1997 : 330-331)

- 25 Cette crainte de ne pas être cru, ce scepticisme affiché autour du témoignage, rappelle l'intervention du narrateur de *L'Écriture ou la vie* de Semprun lorsqu'il fait l'aveu qui suit :

Tous les massacres de l'histoire ont eu des survivants...
Mais il n'y avait pas, il n'y aurait jamais de survivants des chambres à gaz nazies. Personne ne pourra jamais rien dire : j'y étais. On était autour, ou avant, ou à côté, comme les types du *Sonderkommando*. D'où l'angoisse de ne pas être crédible parce qu'on n'y est pas resté, précisément, parce qu'on a survécu. (Semprun, 1994 : 72)

- 26 Dans *Les naufragés et les rescapés*, Levi fait ressortir ce soupçon, ce sentiment de culpabilité d'avoir survécu que le revenant ne peut cesser de ressentir : « Tu as honte parce que tu es vivant à la place d'un autre ? Et en particulier d'un homme plus généreux, plus sensible, plus sage, plus utile, plus digne de vivre que toi ? » (Levi, 1989 : 80). Dans ce récit, Levi évoque les paroles glacées que Jean Améry, torturé et déporté à Auschwitz, lui avait fait parvenir lors de leur correspondance suivie. Celles-ci montrent tout à fait l'angoisse éprouvée par les rescapés de la shoah :

Qui a été torturé reste torturé. [...] Qui a subi le supplice ne pourra plus jamais vivre dans le monde comme dans son milieu naturel, l'abomination de l'anéantissement ne s'éteint jamais. La confiance dans l'humanité, déjà entamée dès la première giflle reçue, puis démolie par la torture, ne se réacquiert plus. (Levi, 1989 : 25).

- 27 Ce déchirement ressenti par Améry et se désenchantement clairement reproduit dans ces paroles s'affiche à nouveau dans *Par-delà le crime et le châtement*, lorsqu'il avoue qu'après le génocide la société « ne songe qu'à sa sécurité et se fiche complètement des vies endommagées : elle regarde en avant, et, dans le meilleur des cas, elle le fait pour éviter que ce genre de chose ne se reproduise » (Améry, 1995 : 122-123). Ce témoignage

d'Améry montre combien cette mémoire concentrationnaire, transformée en récit, n'a pas soulagé les traumas, ce qui poussera certains d'entre eux au suicide. C'est d'ailleurs son cas et celui de Levi.

28 *In fine*, nous devons souligner l'importance des récits de vie traumatiques de ces écrivains témoins, qui nous interpellent et « nous rappelle[ent] qu'un crime contre l'humanité est toujours un crime contre l'intimité, qu'en cette intimité il y va chaque fois d'un corps et d'un langage, et *par là* de l'histoire des hommes » (Coquio, 1999 : 60). En outre, et faisant écho aux paroles de Rastier, il faut préciser que « l'extermination concerne chacun de nous [...] le statut de survivant n'échappe pas à cette forme paradoxale d'universalité : chacun à lire Levi, peut se rendre compte que son expérience aurait pu ou pourrait un jour devenir la sienne. [...] chacun, Juif ou non, peut être aujourd'hui menacé » (Rastier, 2019 : 10).

29 Il a été ici question de souligner que ces témoins, arrêtés pour faits de résistance et déportés, ont, tôt ou tard, fait le choix inévitable de remémorer une existence concentrationnaire à partir de leurs récits car ils ont pris conscience que « plus le temps s'écoule après Auschwitz, plus il s'avère indispensable de *le reparler* » (Mertens, 2003 : 51). Ce que fait d'ailleurs Kertész lorsqu'il avoue « à propos d'Auschwitz, on ne peut écrire qu'un roman noir ou, [...] un roman-feuilleton dont l'action commence à Auschwitz et dure jusqu'à nos jours » (Kertész, 2002 : 261). L'auteur précise, « je veux dire par là qu'il ne s'est rien passé depuis Auschwitz qui n'ait annulé Auschwitz, qui ait réfuté Auschwitz. Dans mes écrits, l'Holocauste n'a jamais pu apparaître au passé » (*Ibid*).

En fait et comme le défend Maurice Blanchot, il ne s'agit pas uniquement :

[d'] un témoignage sur la réalité d'un camp, ni une relation historique, ni un récit autobiographique. Il est clair que Robert Antelme, et sans doute pour beaucoup d'autres, se raconter, témoigner, ce n'est pas de cela qu'il s'est agi, mais essentiellement parler : en donnant expression à quelle parole ? Précisément cette parole juste où Autrui, empêché de se révéler pendant tout le séjour des camps, pouvait seul à la fin être accueilli et entrer dans l'entente humaine (Blanchot, 1992 : 197).

30 Cette parole, que l'on retrouve dans ces récits de vie traumatiques, n'a de cesse de faire écho dans nos mémoires. Pour combattre l'amnésie, il nous paraît essentiel de préserver la voix de ces témoins, une mission que « plusieurs organismes, comme le Mémorial de la Shoah en France, la Fondation Azrieli au Canada, Yad Vashem en Israël » (Goldschläger & Lemaire 2016 : 199-200) poursuivent au quotidien. L'exposition *La voix des témoins*² qui a eu lieu à Paris, du 26 janvier au 29 août 2021, 75 ans après la fin de la Seconde guerre mondiale, en est d'ailleurs la preuve car elle invitait les nouvelles générations, qui se transforment en « témoin du témoin » (Wieviorka, 2002 : 171), à la recherche d'une « juste mémoire » (Ricoeur, 2000 : 1).

Bibliografia

ADORNO, T.W. (1978). *Dialectique négative*, traduit par le Collège de philosophie. Paris : Payot, coll. « Critique de la politique ».

ADORNO, T.W. (1984). *Modèles critiques*. Paris : Payot.

AGAMBEN, Giorgio (2003). *Ce qui reste d'Auschwitz : l'archive et le témoin*. Paris : Editions Payot et Rivages.

ADLER, Laure (1998). *Marguerite Duras*. Paris : Gallimard.

ANTELME, Robert (1957 [1947]). *L'espèce humaine*. Paris : Gallimard, coll. « Tel ».

AMÉRY, Jean (1995). *Par-delà le crime et le châtement. Essai pour surmonter l'insupportable*. Arles : Actes Sud.

BARTHES, Roland (1966). *Introduction à l'analyse structurale des récits*. Paris : Seuil.
DOI : 10.3406/comm.1966.1113

BLANCHOT, Maurice (1992). *L'entretien infini*. Paris : Gallimard.

- BORNAND, Marie (2004). *Témoignage et fiction. Les récits de rescapés dans la littérature de langue française (1945- 2000)*. Genève : Droz.
- BROWNING, Christopher (1994). *Des hommes ordinaires. Le 101ème bataillon de réserve de la police allemande et la Solution Finale en Pologne*, traduit de l'anglais par Élie Barnavi, préface de Pierre Vidal-Naquet. Paris : Les Belles Lettres.
- COQUIO, Catherine (1999). « Du malentendu », in Catherine Coquio (dir.). *Parler des camps, penser les génocides*. Paris : Albin Michel, coll. « Idées ».
- COQUIO, Catherine (2015). *La Littérature en suspens. Écritures de la Shoah : le témoignage et les œuvres*. Paris : L'Arachnéen.
- CORTANZE, Gérard (2005). « Jorge Semprun. Le grand voyage de la mémoire », *Magazine Littéraire*, n° 438, pp. 45-47.
- DAYAN-ROSENMAN, Anny (2007). *Les Alphabets de la Shoah. Survivre, témoigner, écrire*. Paris : CNRS Éditions.
- DOSSE, François (1998). « Entre Histoire et mémoire. Une histoire sociale de la mémoire », *Raison présente* 128, pp. 5-24. URL : https://www.persee.fr/doc/raipr_0033-9075_1998_num_128_1_3502
- FRIEDLÄNDER, Saul (2008). *Les Années d'extermination, 1939-1945*. [2007], traduit de l'anglais par P. E. Dauzat. Paris : Seuil.
- GOLDSCHLÄGER, Alain, « Problématique de la mémoire : lire les témoignages des survivants de la Shoah », in Alain Goldschläger et Jacques Lemaire (dir.). (1998). *La pensée et les hommes. La Shoah : témoignage impossible*. Bruxelles : Éd. de l'Université de Bruxelles, pp. 19-39.
- GOLDSCHLÄGER, Alain (1996). « La littérature de témoignage de la Shoah : dire l'indicible – lire l'incompréhensible », *Texte : revue de critique et de théorie littéraire*, vol. 19/20, pp. 259-278.
- GOLDSCHLÄGER, Alain & LEMAIRE Jacques Ch. (2016). *Les témoignages écrits de la Shoah*. Bruxelles : Éditions Racine.
- JEANNELLE, Jean-Louis (2004). « Pour une histoire du genre testimonial », *Littérature*, n° 135, Fractures, ligatures, pp. 87-117. URL : www.persee.fr/doc/litt_0047-4800_2004_num_135_3_1863
DOI : 10.3406/litt.2004.1863
- JEANNELLE, Jean-Louis (2008). *Ecrire ses Mémoires au xx siècle. Déclin et renouveau d'une tradition*. Paris : Gallimard, coll. Bibliothèque des idées.
- HALBWACHS, Maurice (1925). *Les cadres sociaux de la mémoire* (Bibliothèque de philosophie contemporaine. Travaux de l'Année Sociologique). Paris : Alcan. URL : http://classiques.uqac.ca/classiques/Halbwachs_maurice/cadres_soc_memoire/cadres_sociaux_memoire.pdf
DOI : 10.1515/9783110869439
- HALBWACHS, Maurice (1950). *La mémoire collective*. Paris : P.U.F. URL : http://classiques.uqac.ca/classiques/Halbwachs_maurice/memoire_collective/memoire_collective.pdf
- KERTESZ, Imre (1995). *Kaddish pour l'enfant qui ne naîtra pas* [1990]. Arles : Actes Sud.
- KERTESZ, Imre (1997). *Être sans destin*. Arles : Actes Sud.
- KERTÉSZ, Imre (2010). *Journal de galère*. Arles : Actes Sud.
- KERTÉSZ, Imre (2002). « Eurêka ! » discours de réception du prix Nobel, repris dans *L'Holocauste comme culture*, (2009). Arles: Actes Sud.
- LACAPRA, Dominick (2001). *Writing History, Writing Trauma*. Baltimore: The Johns Hopkins UP.
- LAPIERRE, Nicole (1989). *Le Silence de la mémoire. A la recherche des Juifs de Plock*. Paris : Plon.
- LAPIERRE, Nicole (2007). « Le cadre référentiel de la Shoah », *Ethnologie française* [en ligne], vol. 37, mars 2007, pp. 475-482, URL : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2007-3-page-475.htm>
DOI : 10.3917/ethn.073.0475
- LEVI, Primo (1987). *Si c'est un homme*. Paris : Julliard.
- LEVI, Primo (1989). *Les Naufragés et les Rescapés*. Paris : Arcades Gallimard.
- LEVI, Primo (2010). Extrait de l'émission *Hors-Champs*. 9 février 2010, France Culture, production Radio France, INA. URL : <https://journals.openedition.org/temoigner/1146>
- LEWIN, Abraham (1991). *Journal du ghetto de Varsovie. Une coupe de larmes*. Paris : Plon.
- MALGOUZOU, Yannick (2012). *Les camps nazis : Réflexions sur la réception littéraire française*. Paris : Classiques Garnier.
- MERTENS, Pierre (2003). *Ecrire après Auschwitz ? Semprun, Levi, Cayrol, Kertész*. Paris : La Renaissance du Livre.

- MERTENS, Pierre (2005). « Ils ont nommé l'innommable », *Le Magazine Littéraire*, « La littérature et les camps : de Primo Levi à Jorge Semprun », n° 438, janvier 2005, pp. 30-32.
- MESNARD, Philippe (2007a). *Témoignage en résistance*. Paris : Stock, coll. « Un ordre d'idées ».
- MESNARD, Philippe (2007b). « Écritures d'après Auschwitz », *Tangence*, n° 83, hiver 2007b, pp. 25-43.
DOI : 10.7202/016763ar
- MESNARD, Philippe & RASTIER, François (2007c). « Sur la poéticité du témoignage et les techniques de la littérature de l'extermination, deux dialogues entre Philippe Mesnard et François Rastier », *revue-texto.net*, pp. 1-10. URL: <http://www.revue-texto.net/1996-2007/Dialogues/Dialogues.html>
- MORIN, Edgard (1994). « Robert Antelme. Présence de L'Espèce humaine », *Lignes*, n° 21. Paris: Hazan, pp. 175-202. URL: <https://www.cairn.info/revue-lignes0-1994-1-page-175.htm>
- NORA, Pierre (1997). « L'ère de la commémoration », in Pierre Nora (dir.). *Les Lieux de mémoire*, t. 3. Paris : Gallimard, coll. « Quarto ».
- PEREC, Georges (1996 [1963]), *Robert Antelme ou la vérité de la littérature*, in D. Dobbels (dir.). *Textes inédits sur L'espèce humaine. Essais et témoignages*. Paris : Éditions Gallimard, pp. 173-190.
- PIJORGET, J.-P. (2007). « Écriture et mémoire dans les récits concentrationnaires de Jorge Semprun », in Christiane Kègle (dir.). *Les Récits de survivance : modalités génériques et structures d'adaptation au réel*. Québec : PUL, pp. 131-144.
- SEMPRUN, Jorge (1980). *Quel beau dimanche !*. Paris : Grasset.
- SEMPRUN, Jorge (1994). *L'écriture et la vie*. Paris : Gallimard.
- SEMPRUN, Jorge & WIESEL, Elie (1995). *Se taire est impossible*. Paris : Mille et une Nuits.
- RASTIER, François (2019). *Extermination et littérature. Les témoignages concevables*. Paris : Presses Universitaires de France.
DOI : 10.3917/puf.rasti.2019.01
- RICOEUR, Paul (1983). *Temps et récit*. Paris : Seuil.
- RICOEUR, Paul (1985). *Temps et récit*. t. III : *Le temps raconté*. Paris : Seuil.
- RICOEUR, Paul (2000). *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.
- TODOROV, Tzvetan (1995). *Les Abus de la mémoire*. Paris : Arléa.
- VIART, Dominique et Bruno VERCIER (2005). *La littérature française au présent : héritage, modernité, mutations*. Paris : Éditions Bordas.
- WIEVIORKA, Annette et NIBORSKI, Itzhok (1983). *Les Livres du souvenir. Mémoires juifs de Pologne*. Paris : Gallimard, coll. « Archives ».
- WIEVIORKA, Annette (1992). *Déportation et Génocide. Entre mémoire et l'oubli*. Paris : Hachette, coll. « Pluriel ».
- WIEVIORKA, Annette (2002). *L'Ère du témoin*. Paris : Hachette, coll. « Pluriel ».
- WIEVIORKA, Annette (2007). « Préface », in A. Dayan-Rosenman, *Les alphabets de la Shoah*. Paris : CNRS Éditions.
- WIEVIORKA, Annette (2021). « L'avènement du témoin », in Le catalogue de l'exposition *La Voix des Témoins : histoire du témoignage de la Shoah*. Paris : Mémorial de la Shoah.
- WIESEL, Elie (1969). *La nuit, L'aube, Le jour*. Paris : Seuil.
- WIESEL, Elie (1982). « Pourquoi j'écris », in *Paroles d'étranger*. Paris : Éditions du Seuil, pp. 7-14.

Notas

1 <https://www.cercleshoah.org/spip.php?article351>

2 <https://expo-voix-des-temoins.memorialdelashoah.org/>

Para citar este artigo

Referência eletrônica

Ana M. Alves, «La voix des témoins», *Carnets* [Online], Deuxième série - 26 | 2023, posto online no dia 28 novembro 2023, consultado o 13 janeiro 2024. URL: <http://journals.openedition.org/carnets/15013>; DOI: <https://doi.org/10.4000/carnets.15013>

Autor

Ana M. Alves

Instituto Politécnico de Bragança, Portugal, CLLC, Aveiro
amalves[at]ipb.pt

Artigos do mesmo autor

Notes d'ouverture [Texto integral]

Publicado em *Carnets*, Deuxième série - 19 | 2020

Pour une définition de l'exil d'après Milan Kundera [Texto integral]

La nostalgie ou l'ambiguïté de la mémoire d'un réfugié

Publicado em *Carnets*, Deuxième série - 10 | 2017

Introduction [Texto integral]

Publicado em *Carnets*, Deuxième série - 10 | 2017

Semprun et ses langues [Texto integral]

Outils de survie, de mémoire face à l'exil

Publicado em *Carnets*, Deuxième série - 7 | 2016

Direitos de autor



Apenas o texto pode ser utilizado sob licença CC BY-NC 4.0. Outros elementos (ilustrações, anexos importados) são "Todos os direitos reservados", à exceção de indicação em contrário.